

Trame d'intervention pour la présentation du plan d'action de

l'ABEJ

(Lille, le 10 décembre 1988)

Monsieur le Président,

Mesdames,

Messieurs,

Le 10 décembre 1948, il y a quarante ans aujourd'hui, les pays membres des Nations Unies adoptaient la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Ce texte de référence proclamait les droits et libertés fondamentaux de tous les êtres humains, quelle que soit leur race, leur religion ou leur philosophie.

Le hasard veut que cet anniversaire, qui sera célébré ce soir à Lille par une grande manifestation, coïncide avec le lancement du plan d'action contre la pauvreté et la précarité, mis en place par l'ABEJ, dont je salue le président, le pasteur Berly.

Je dirais qu'en l'occurrence le hasard fait bien les choses. Les droits de l'homme ne sont pas la seule affaires des associations tiers mondiaux ou de défense de la liberté d'opinion. Ils sont aussi une préoccupation plus quotidienne de nos pays industrialisés, où la crise

a engendré des difficultés qui mettent en cause les droits les plus élémentaires.

La Déclaration universelle des Droits de l'homme, dont l'ensemble des articles n'est pas toujours bien connu, répertorie, en effet, ce qu'on peut appeler des droits sociaux : droit au travail, droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être, notamment pour l'alimentation, le logement.

Ces droits élémentaires, nous devons les assurer. Nous devons les assurer par des actions de solidarité - c'est ce à quoi s'emploie la Ville avec l'aide des associations - mais nous devons aussi les garantir par la loi. En créant le revenu minimum d'insertion, le gouvernement de Michel Rocard a instauré une extraordinaire avancée sociale. Le R.M.I., qui entrera en application le jeudi 15 décembre, garantira le droit à un minimum de ressources, mais aussi le droit à la santé, par une couverture sociale, et surtout le droit à la dignité, qui figure en ces termes dans la déclaration universelle.

Mais le R.M.I. ne supprimera pas toutes les situations de détresse. D'abord, parce qu'il ne sera pas versé à l'ensemble des personnes concernées. Les plus jeunes, ainsi que certains immigrés ne percevront pas ce revenu minimum. Mais surtout, subsistera le problème des plus marginalisés. Certains bénéficiaires potentiels du R.M.I. n'en feront pas spontanément la demande. Depuis trop longtemps à l'écart

des circuits sociaux, ils ignoreront même leurs droits.

Quant à leur proposer des actions de réinsertion ou d'insertion, ce sera, pour certains d'entre eux, impossible sans une période de préparation.

Par ces remarques, je veux simplement dire la certitude qui est la mienne de la persistance de l'utilité d'associations comme l'ABEJ. Il faudra toujours, même si on peut le déplorer, tendre la main aux plus défavorisés, les accueillir, les comprendre, leur apporter cette chaleur humaine qui pourra motiver une volonté d'insertion.

Monsieur le Président, votre association conservera cette vocation profondément généreuse. La précarité, la pauvreté sont des situations déstructurantes qui ne se règlent pas seulement par l'argent. Dans bien des cas, les hommes et les femmes que vous rencontrez doivent tout simplement réapprendre à vivre. Cette prise en charge, au plus près des individus, ni l'Etat, ni les collectivités locales ne sont armées pour l'assumer.

Cet hiver, votre plan d'action reflétera bien cette préoccupation. Comme bien d'autres associations qui ont passé convention avec la Ville - je pense à l'Armée du Salut, à l'Association d'accueil et de réinsertion sociale, à la communauté d'Emmaüs de l'Abbé Pierre, à la Croix rouge française, au Secours populaire, à l'association FARE, aux restaurants du coeur - vous allez aller à l'urgence : celle que connaissent les personnes les plus démunies, et prioritairement les personnes sans domicile fixe. Hébergement, nourriture, soins médicaux, hygiène,

au secours catholique, aux Petits frères de pauvres

connaissance des droits légaux et accompagnement des demandes : telle est votre démarche, une démarche irremplaçable.

L'opération hiver 88-89, mise en oeuvre et financée en collaboration avec les associations et l'Etat, sera à Lille, pour la 4ème année consécutive, un dispositif exemplaire. Fidèle à sa tradition sociale, la Ville de Lille joue pleinement la solidarité avec les plus démunis. Elle le fait en parfaite collaboration avec des organismes qui assurent remarquablement leur mission. A travers l'ABEJ, je veux leur rendre aujourd'hui un hommage collectif.

Pauvreté et droits de l'Homme

Pour que les damnés de la terre relèvent la tête

NG 11 Dec 88

Samedi après-midi, l'Abej Entraide Protestante, donnait en présence du maire de Lille, M. Pierre Mauroy, le coup d'envoi de sa campagne d'hiver en faveur des plus déshérités.

Manifestation d'autant plus symbolique, qu'en fait l'action de l'Abej ne fluctue pas au gré du calendrier, mais s'étale tout au long de l'année. Hiver ou pas, froid ou non, les plus pauvres sont toujours aussi malheureux.

Depuis 4 ans, l'Abej a installé son bus accueil dans le secteur de la gare pour remplir une mission « de SAMU de la détresse sociale, humaine et psychologique ».

Mais en soulignant l'importance de cette action, le Pasteur David Berly, président de l'Abej, a également tenu à rendre hommage, à travers Pierre Mauroy, à l'ancien Premier Ministre qui n'a « pas craint, après avoir fait l'état des lieux de la France, de reconnaître officiellement la pauvreté grandissante, jusque-là cachée par nos gouvernants ». Et, soulignant l'importance de ce plan pauvreté-précariété qui, alors, avait été lancé, il ajoutait : « A travers ce plan de lutte contre la pauvreté, vous avez mis en route un processus irréversible qui nous conduit aujourd'hui à l'immense avancée sociale qu'est le vote à l'unanimité et la mise en place de la loi sur le Droit au revenu minimum d'insertion ».

Car ce problème de l'insertion demeure au centre des préoccupations de l'Abej. « Dans notre action, explique le pasteur Berly, tout concourt à ce que ces hommes et ces femmes puissent se remettre debout, et relever la tête... Douche, vestiaire, coiffeur, le service Carte d'identité sont des petits ges-



tes qui restaurent la dignité... Pas la morale, pas de sermon, pas de conseils faciles... mais devenir pour ces personnes de vrais amis, restaurer la confiance... les aider à vivre la première et la plus importante des insertions, l'insertion dans le tissu social, l'insertion dans la communauté humaine. Cette insertion réalisée, toutes les autres deviennent possibles ».

Toutefois, pour exercer pleinement cette action, il faudrait, et il ne s'est pas privé de le souligner « des locaux plus vastes; le financement d'éducateurs de rue » en faveur des plus marginali-

sés, et « le besoin d'habitats adaptés pour les personnes entre trop marginalisées ».

Mais, en ce samedi après-midi, 10 décembre, il ne pouvait passer sous silence un anniversaire, celui de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, proclamée un autre 10 décembre, en 1948. Et pour lui, la récente loi sur le RMI s'inscrit dans cette Déclaration. « Je suis fier d'être citoyen d'un pays qui s'efforce à appliquer les droits de l'Homme. Je suis fier que notre société, qui a une dette envers les pauvres, ait réalisé en si peu de temps cette loi... Je suis fier de l'una-

nimité du vote de cette loi. »

Et, avant de céder la parole au maire de Lille, il lui remettait un livre de Martin Luther King (« un pasteur baptiste, comme moi ») dans lequel, il proposait, il y a 21 ans, au président des Etats-Unis, de créer un... RMI.

« Ce qui est fondamental, déclarait M. Mauroy à son tour, c'est que cette loi affirme un droit, un droit supérieur. La pauvreté a toujours existé, mais on s'y était habitué. Il a fallu la grande tourmente de la crise industrielle pour la redécouvrir. Et cela dure depuis 15 ans ! »

« Cette loi, poursuivait-il,

représente un travail considérable de mise en application. Mais la Ville, avec le Département entend bien s'atteler à ce travail immense ». Et si il reconnaît que cette loi ne réglera pas tous les problèmes, notamment pour les jeunes, les immigrés et les marginaux, il lance un appel en direction des associations. « Il faudra qu'elles nous aident. Cette action en faveur des plus marginalisés ne se règle pas avec l'argent, il faut leur réapprendre à vivre. Et cela, les collectivités ne peuvent le faire, c'est le rôle des associations, et la vôtre en particulier ».

UDN 11 Dec 88

40 ans - 4 ans : l'A.B.E.J., sœur cadette des Droits de l'Homme

Un discours chaleureux à la veille des grands froids

Il n'y manquait que le froid. L'hiver n'est pas au rendez-vous mais personne ne s'en plaindra, au bus-accueil de la place des Buissons où, samedi, le pasteur Berly a invité le maire de sa ville à visiter ses « locaux ». Une petite manifestation toute simple destinée à rappeler ce que fait l'A.B.E.J. depuis quatre ans.

Quatre ans, un bail. Et, très judicieusement, David Berly a voulu faire coïncider cet anniversaire avec celui de la déclaration des droits de l'homme qui a, elle, quarante ans.

Pour le revenu minimum d'insertion

La pauvreté, par tout ce qu'elle engendre, ne bafoue-t-elle pas ces droits ? Au quotidien l'équipe de l'A.B.E.J. mesure cette injustice et, faisant visiter son bus à l'impériale où les sans-abris viennent si nombreux, l'hôte de la délégation officielle a fait noter, au passage, que parmi les nombreux services proposés par les bénévoles, il en est un, apparemment anodin, et pourtant lourd de signification : le service « carte d'identité ».

Beaucoup de personnes qui échouent au bus-accueil l'ont perdue et cela veut dire beaucoup de choses. Nous avons, avec l'A.B.E.J., eu l'occasion de l'exprimer à maintes reprises dans nos colonnes. Sans identité les plus pauvres ne sont plus reconnus. Et, non reconnus, que deviennent leurs droits ? Ils perdent même celui de s'exprimer.

En tout cas, samedi, le pasteur Berly ne s'en est pas privé. Il a manifesté beaucoup de reconnaissance envers la municipalité qui en est sans doute forte... Mais ce discours très « pro » envers le maire et l'ancien ministre, n'a rien de théorique. Il s'est ex-

primé avec la sensibilité émouvante qu'on lui connaît.

« Pas la morale, pas de sermon »

« Pas la morale, pas de sermon, pas de conseils faciles... mais devenir pour ces personnes accueillies de vrais amis, restaurer la confiance, les aider à vivre la première et la plus importante des insertions dans le tissu social et la communauté humaine... » : en quelques mots, David Berly a résumé l'esprit dans lequel on travaille à l'A.B.E.J.

Ce mot insertion a, lui aussi, une résonnance particulière à la veille de l'application du revenu minimum d'insertion (R.M.I.), qu'il a longuement évoqué.

Il y voit la concrétisation de l'article 25 de la déclaration des droits de l'homme. Ne dit-elle pas que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille... ». C'est, dit-il, « une avancée sociale. Et à ceux qui, après avoir dit « oui », murmurent déjà « non » au R.M.I., je dis au nom des droits de l'homme et en actualisant

l'Evangile de justice, « que ceux qui n'ont rien fait se gardent de jeter la première pierre ».

David Berly est bien placé pour mesurer que toute action en faveur de ceux que l'on considère facilement comme « irrécupérables » est exposée aux critiques. Il se sent solidaire de ceux qui œuvrent dans cet esprit. Cet appui inconditionnel, lorsqu'il a trait à des choix gouvernementaux, peut avoir, aux yeux de certains, une connotation politique. Cela ne le préoccupe pas. Il n'a rien d'un politicien et s'exprime avec la passion des purs.

S.O.S. ANIMAUX

● Perdu

Perdu, à Lambersart, épagneul papillon, couleur fauve, mâle, huit ans, collier rouge. Tél. : 20.93.87.16.



(Ph. « La Voix du Nord »)